

SE RENOUVELER POUR S'ADAPTER

Le conseil d'administration d'Éduc'alcool a tenu le mois dernier sa centième réunion. En soi, la chose n'a rien d'exceptionnel. Notre organisme existe depuis 1989 et le conseil se réunit sur une base régulière tous les deux mois.

Mais si ce chiffre est plus symbolique qu'éloquent, il est une décision prise par le conseil à l'occasion de sa centième réunion qui en dit long sur la vitalité de notre organisation, sur sa capacité de s'adapter à l'évolution de notre société et aux besoins nouveaux qui surgissent.

Nous avons coutume, tous les cinq ans, de faire le point sur la relation des Québécois à l'alcool par le biais d'une vaste enquête dont nous rendons public les résultats. Cette enquête nous sert aussi de feuille de route et nous indique le travail qui reste à accomplir de même que les attentes de nos concitoyens en matière d'éducation à l'alcool.

Mais la force d'une organisation se mesure aussi à sa capacité de s'analyser elle-même, de porter un regard sur sa performance, de s'interroger sur ses propres structures et sur son propre fonctionnement.

C'est ainsi que nous nous sommes penchés sur la composition même du conseil d'administration d'Éduc'alcool et que nous en sommes arrivés à la conclusion que, bien que nous n'ayons pas de problème de crédibilité, il serait utile et pertinent de l'ouvrir davantage à des personnes de l'extérieur de l'industrie des boissons alcooliques.

C'est à cette ouverture que nous vous convions en vous proposant de nous renouveler en nous adaptant aux besoins nouveaux.

Jean-Guy Dubuc
Président du Conseil d'administration

UNE RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

OUVRIRE ÉDUC'ALCOOL À UNE PLUS GRANDE INFLUENCE DE L'EXTÉRIEUR DE L'INDUSTRIE DE L'ALCOOL

En proposant à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 8 mai prochain, de faire passer de deux à trois le nombre des administrateurs qui ne sont pas issus de l'industrie de l'alcool ni des organismes publics, le conseil d'administration d'Éduc'alcool a choisi de donner à notre organisation le moyen de s'adapter aux besoins nouveaux.

l'assemblée générale que le mandat des membres du conseil qui ne sont pas issus de l'industrie et des organismes publics soit porté à deux ans. Leur élection se fera en vertu d'un principe de rotation qui verrait l'assemblée choisir les administrateurs issus des membres associés une année sur deux. Un siège sera donc pourvu une année et deux autres l'année suivante.



Les amendements proposés aux statuts d'Éduc'alcool ne sont pas qu'une formalité anodine. Ils sont accompagnés de règles de régie interne que se sont donnés les administrateurs et qui les conduiront à s'interroger une fois l'an sur les besoins de l'organisme et sur les personnes qui sont le plus en mesure de les combler.

Les administrateurs recommandent par ailleurs de consigner dans les statuts la tradition qui veut que la présidence d'Éduc'alcool soit assumée par une personne qui ne provient pas de l'industrie des boissons alcooliques.

Enfin, dans le but d'assurer une certaine continuité, le conseil recommande à

Aucun changement n'est proposé pour ce qui est de l'élection des administrateurs provenant des membres institutionnels. La procédure actuelle qui renouvelle le mandat des administrateurs sur une base annuelle a été jugée satisfaisante et adaptée aux besoins du milieu.

Ces recommandations sont issues des travaux d'un comité du conseil, composé de Louise Nadeau, Philippe Châtillon et présidé par Robert Demoy. Les administrateurs sont unanimes à recommander l'adoption des modifications statutaires à l'assemblée générale. C'est maintenant aux membres à se prononcer.

ÉDUC'ALCOOL ET LA SAQ LANCENT « SAVOIR RECEVOIR »

En lançant « *Savoir recevoir* », un guide pratique pour les hôtes et les organisateurs de réceptions, Éduc'alcool et la SAQ ont choisi d'apporter une contribution tant au plaisir qu'à la sécurité des événements heureux. Il s'agit d'un dépliant qui donne des conseils simples et efficaces pour éviter la surconsommation d'alcool et les incidents malheureux lors des réceptions privées ou dans des endroits publics.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une action commune de l'ensemble des sociétés des alcools du Canada qui, sous une forme ou sous une autre, ont offert partout au pays des publications au contenu similaire.

Le dépliant est disponible gratuitement dans toutes les succursales de la SAQ.



Originalité québécoise : la Régie des alcools, des courses et des jeux, qui est membre d'Éduc'alcool, le remettra aussi systématiquement à toute personne ou organisation qui demandera un permis pour servir ou pour vendre de l'alcool lors d'une occasion spéciale.

« *Savoir recevoir* » contient des conseils relatifs à la planification des soirées, des renseignements sur la responsabilité légale des hôtes et organisateurs. Il s'attaque aussi à certains mythes entourant l'alcool. Chacune des composantes de la publication vise à faciliter le travail des organisateurs et à assurer la sécurité de l'événement.

Les hôtes tiennent à leur famille et à leurs amis ; les invités s'attendent à passer une soirée agréable. Cette initiative permettra aux uns de bien remplir leurs obligations d'hôtes et aux autres de fêter avec plaisir et en toute sécurité.

En tant qu'hôte ou organisateur, on peut être tenu responsable de la sécurité et des gestes posés par ses invités. En suivant les conseils de « *Savoir recevoir* », on contribue à réduire les risques pour soi et pour eux. On procure un environnement sécuritaire aux événements tout en encourageant la consommation équilibrée.

Ce guide servira de référence pour tout hôte responsable, car la meilleure façon de mettre fin aux abus, c'est de les prévenir.

POUR LES FÊTES DANS LES CÉGEPs ET UNIVERSITÉS

LE PARTY EST ROI, LA MODÉRATION EST REINE

Comme chaque automne, Éduc'alcool et l'Opération Nez rouge s'unissent pour mener une campagne dans les universités et collèges du Québec. Ce partenariat de longue date a donné lieu à plusieurs activités de sensibilisation des étudiants aux deux volets d'une même problématique qu'il n'est pas toujours facile de concilier.

En effet, le message est double. D'une part, Éduc'alcool invite les étudiants à consommer de manière modérée, équilibrée et responsable. De son côté, l'Opération Nez rouge leur rappelle qu'elle est là au cas où ils auraient trop consommé. Messages complémentaires, certes, mais qu'il faut sans cesse concilier sans se contredire.

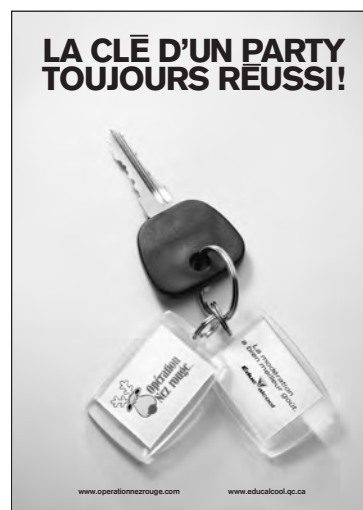
C'est ce qu'a fait cette année encore la campagne commune dont la signature « La clé d'un party toujours réussi » était illustrée par un porte-clé double porteur du slogan

d'Éduc'alcool et du logotype de Nez rouge. Les étudiants étaient invités à participer à un concours intitulé « Le party est roi, la modération est reine ». Pour participer, il fallait prendre connaissance des mythes entourant la consommation d'alcool, lire différents moyens de garder le contrôle sur sa soirée et répondre sur le site de Nez rouge à la question suivante : « Quel est le slogan d'Éduc'alcool ? ».

La campagne a obtenu des marques d'évaluation très élevées se situant entre 80 et 90 pour cent. Les multiples commentaires favorables des responsables des établissements d'enseignement sont venus confirmer le succès de l'opération.

Par ailleurs, plus de mille étudiants ont participé au concours. Les cinq gagnants sont Annie Thibault de Jonquière, Myriam Duhamel de Saint-Hyacinthe, Charles

Collard-Simard de Rimouski, Nancy Laganière de Lévis et Sarah Pomerleau de Montréal.



MISE EN ROUTE DU PROJET PARENTS-ADOLESCENTS

Les résultats de notre grande enquête sur « les Québécois et l'alcool » étaient on ne peut plus clairs : neuf personnes sur dix considèrent qu'il revient avant tout aux parents d'éduquer leurs enfants à l'alcool et à ses effets.

Or, Éduc'alcool n'avait pas encore de programme pour aider les parents dans cette fonction essentielle s'il en est. De fait, il n'est pas toujours facile de parler d'alcool

avec les enfants, on ne sait pas toujours comment s'y prendre. C'est pourquoi Éduc'alcool s'est donné comme priorité la production d'un outil pour aider les parents dans cette tâche.

Mais qui dit « priorité » ne dit pas « précipitation ». Ce programme est majeur et il faut se donner le temps de créer un outil pratique, utile et efficace.



La démarche de création a commencé en faisant le recensement de ce qui s'est fait ailleurs dans ce domaine. À cet égard, les contacts internationaux d'Éduc'alcool ont été mis à contribution. Pas moins de douze organismes d'autant de pays ont répondu à l'appel et nous ont fait parvenir ce dont ils disposaient.

Chacun de ces programmes a été étudié à fond, alors que des recherches universitaires mettaient en lumière les points forts des programmes qui se sont avérés efficaces.

Éduc'alcool s'est donc donné une feuille de route pour la production d'un outil qui, à la lumière des expériences d'ailleurs et des recherches disponibles, comportera trois grandes sections :

- Quoi savoir
- Comment être
- Quoi dire

C'est que la connaissance ne suffit pas pour bien parler d'alcool avec ses adolescents. Le programme d'Éduc'alcool sera donc basé sur les cinq principes suivants : le support aux adolescents, le contrôle, la communication, le bon exemple et, enfin, la personnalisation en fonction des groupes d'âges. Les objectifs et les orientations de base seront testés par des groupes de discussion de parents. Un premier projet de programme sera alors conçu et rédigé pour être soumis à une critique avant d'être produit et diffusé. Une opération de promotion de ce programme sera alors lancée.

Ce programme est la grande priorité d'Éduc'alcool pour les années à venir. Nul doute qu'il en sera largement question dans nos assemblées et publications.

À NOTER À VOTRE AGENDA !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉDUC'ALCOOL LE 8 MAI PROCHAIN

Tous les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra
le jeudi 8 mai 2003 à 18 heures
à la Maison du Gouverneur
901, boulevard de Lorimier, Montréal.

UNE CAMPAGNE DES FÊTES MASSIVE ET RÉUSSIE

Pour sa campagne des fêtes de 2002-2003, Educ'alcool a fait les choses en grand. Fidèle à la tradition qu'il a lui-même créée il y a six ans, Educ'alcool a mis gratuitement près de trois quarts de million de cartes de vœux à la disposition des Québécoises et des Québécois.

Sous le thème « Aux fêtes, on se prend tous en main! », les trois cartes de la série se complétaient joyeusement puisque, placées côte à côte dans les présentoirs, elles donnaient l'impression que les personnages se tenaient la main d'une carte à l'autre. Le slogan faisait allusion à la fois aux embrassades du temps des fêtes et à la responsabilisation des citoyens qui se prennent en main en consommant de l'alcool avec modération.

Une affiche, apposée sur les lieux de diffusion des cartes, représentait un jeune homme prenant sa grand-mère dans les bras. Elle visait à attirer l'attention sur la série de cartes que l'on retrouvait partout au Québec dans 2 000 présentoirs de cartes gratuites situés dans des restaurants, cafés, bars, établissements socioculturels, maisons d'enseignement, boutiques, librairies, clubs vidéos et dans les succursales de la Société des alcools du Québec. Plus encore, la SAQ a installé les cartes dans des présentoirs spéciaux situés à côté

des caisses enregistreuses. Cette dernière initiative a non seulement permis une exposition supérieure, mais elle a aussi permis à la société d'État de faire « sortir » 165 000 cartes.

Éduc'alcool a créé des cartes dont l'illustration s'inscrit dans l'esprit de convivialité qui prévaut à cette période de l'année, mais il a rappelé en guise de vœux au verso de chaque carte : « La plus belle tradition du temps des fêtes, c'est de consommer avec modération. Joyeux Noël et bonne année ».



Et les Québécois ont bien répondu puisque près de 600 000 cartes ont été prises par des collectionneurs ou par des personnes qui ont choisi de les envoyer à des parents et amis. Cela a permis au message d'Éduc'alcool de rejoindre près de deux millions de personnes.

Par ailleurs, Éduc'alcool a profité du temps des fêtes pour mener une campagne de modération à la radio sur l'ensemble du territoire québécois. Trois messages ont été diffusés sur les ondes.

L'organisme a investi près de 175 000 \$ dans cette campagne qui en valait près d'une fois et demie de plus, compte tenu des gratuités qui lui ont été consenties par les diverses stations.

CONCOURS D'ÉDUC'ALCOOL DANS LES MAISONS DES JEUNES :

« MODÉRER, C'EST SAVOURER »

Renouvelant l'expérience réussie de l'an dernier avec « L'Esplanade des jeunes sur

Internet », Éduc'alcool présente cette année le concours « Modérer, c'est savourer » dans les Maisons des jeunes du Québec.

Cela représente plus de 200 jeunes qui vont s'atteler à créer des œuvres artistiques qu'un jury passera en revue pour désigner les gagnants des diverses catégories.



Le concours invite des équipes de jeunes à créer une œuvre dans laquelle ils font part de ce qu'ils réussissent à savourer lorsqu'ils boivent modérément. Le langage utilisé pour les inciter à s'inscrire est clair : « imagine, exprime et raconte quels sont les bienfaits de la modération. Par exemple : modérer, c'est prendre le temps de goûter ce que l'on boit, c'est permettre au party de durer longtemps, c'est apprécier la présence de nos amis, c'est profiter pleinement du moment présent ».

Au-delà des inscriptions comme telles, il importe de faire valoir que tout au long de l'année, des centaines de jeunes entendent parler du concours et de son thème, même s'ils ne s'y inscrivent pas. Le sujet est à l'ordre du jour des centres jeunesse, les outils promotionnels font leur chemin.

À la clôture de la période d'inscription, près d'une soixantaine d'équipes de 45 organismes, dont 24 en sont à leur première participation, s'étaient inscrites au concours.

Les œuvres des gagnants seront mises en ligne, puis elles seront consultées par des jeunes et des moins jeunes. L'influence du concours s'étend et se multiplie.

LE PROGRAMME SUR INTERNET D'ÉDUC'ALCOOL PREND FORME

Lancé l'an dernier après avoir connu un succès d'estime, le nouveau programme sur Internet d'Éduc'alcool « Questions d'alcool : À toi de jouer ! » a vraiment pris son envol. Les capsules se succèdent. Elles couvrent des thèmes qui s'adressent aux jeunes des niveaux secondaire et collégial.

Montées avec beaucoup de rigueur, tout en étant particulièrement vivantes et agréables à suivre, les capsules traitent de différents sujets d'actualité ou évoquent des périodes de l'histoire.

Une anecdote sert toujours de prétexte à développer chez les jeunes des connaissances sur l'alcool et les sensibiliser à l'importance de la responsabilité dans la consommation d'alcool.

À la 1^{re} année du secondaire, les capsules « Question culturelle » et « Bouteille à la ruelle » traitent respectivement des traditions familiales et de la loi et l'alcool. Pour les étudiants de 3^e et 5^e années du secondaire, Éduc'alcool propose les sujets de la pression des pairs, la grossesse et l'alcool, le calcul du taux d'alcoolémie.

Au niveau collégial, les capsules traitent de la prohibition, des tranchées lors de

la première guerre mondiale et du contrôle de la consommation d'alcool dans le futur ; des thèmes bien adaptés aux intérêts des jeunes de la toute fin de l'adolescence.

Au moment d'écrire ces lignes, de nouvelles capsules sont en chantier. Elles traitent de la fermentation, la vinification et la distillation, de l'alcool et les relations humaines, de l'effet de l'alcool sur les capacités physiques, de l'influence de la vitesse de consommation sur le comportement et du niveau d'alcoolémie.

Éduc'alcool a reçu des commentaires très flatteurs de multiples sources pour ce programme dont il assure la promotion dans les publications spécialisées du monde de l'enseignement. Un partenariat avec la CSQ lui a permis d'encarter une section de promotion de ses outils pédagogiques auprès des personnels de l'enseignement du Québec.

Quel que soit votre âge, faites donc un tour sur le site Internet d'Éduc'alcool et cliquez sur « Questions d'alcool : À toi de jouer ! ». De belles surprises vous attendent.



LA NOUVELLE CAMPAGNE D'ÉDUC'ALCOOL AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

UNE DÉNONCIATION FORTE DE L'ABUS D'ALCOOL

La campagne a été testée auprès de groupes de discussion formés d'étudiants et d'étudiantes des collèges et des universités

rencontrés séparément dans des groupes homogènes.

Elle a rallié la quasi-unanimité des participants. C'est une véritable campagne-miroir. Sans utiliser un seul mot, par la seule force de l'image, elle est plus qu'éloquente. Elle semble dire : « T'es-tu vu quand tu abuses ? ».

L'image en très gros plan de deux jeunes imbibés d'alcool frappe. Elle interpelle les étudiants qui se voient lorsqu'ils ont trop bu et qui se disent qu'ils n'ont vraiment pas envie de ressembler à « ça ».

Sur l'affiche, seul le slogan d'Éduc'alcool est présent. Il dit tout. Sans plus de commentaires.



La modération a bien meilleur goût. Educ'alcool



La modération a bien meilleur goût. Educ'alcool

PREMIERS JALONS DE LA LUTTE STRUCTURÉE À LA CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

.....

Les plus récentes recherches menées par Educ'alcool et par d'autres organismes des milieux de santé publique laissent peu de place à l'interprétation : la lutte à la consommation excessive d'alcool doit se mener de manière rigoureuse. Le phénomène, même s'il n'a pas atteint les proportions que l'on voit ailleurs, mérite que l'on s'y attaque sans délai.

Ce que l'on appelle le « Binge Drinking » chez nos voisins du Sud, qui voient cette pratique largement répandue sur leurs campus universitaires, ne peut en effet être

pris à la légère. Ces épisodes d'intoxication poussée laissent des traces chez celles et ceux qui les pratiquent. On ne peut y être indifférents.

Ce n'est toutefois pas un sujet facile à traiter et c'est naturellement un projet à long terme. Plusieurs questions se posent auxquelles il faut être en mesure de répondre avant de développer un programme spécifique.

- Quelle définition donner à la consommation excessive ? Scientifiquement, on pourrait parler de 5 verres par occasion, mais la

réponse peut être toute autre si la consommation s'étend sur six heures et qu'elle accompagne un repas. À l'autre bout du spectre, il y a la définition qui lie le « Binge drinking » à un événement de groupe avec volonté explicite de s'intoxiquer. La différence est de taille.

- Quels sont nos objectifs ? Déterminer ce que nous voulons accomplir est au cœur des moyens qu'il faudra nous donner pour les atteindre.

- Quels sont nos groupes cibles ? Nous pouvons aller du groupe le plus restreint (les étudiants universitaires), y ajouter les gens qui fréquentent les bars à risque, couvrir les jeunes en général (les 18-35 ans) ou, enfin, viser la population dans son ensemble. Il faudra choisir. On ne peut tout faire en même temps.

- Quels seront nos partenaires ? Même pour les programmes les plus modestes, nous aurons besoin de bâtir des partenariats. Qu'est-ce qui est possible et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

- Quel genre de campagne faut-il mener ? Des campagnes d'information qui renseignent les gens sur les conséquences de la consommation excessive. Des campagnes de normes sociales qui visent à isoler les buveurs excessifs et à souligner qu'ils ne représentent qu'une minorité ou des campagnes d'affirmation qui mettent l'accent sur les droits de ceux qui ne sont PAS des buveurs excessifs, les invitant à ne pas tolérer les conséquences des comportements des buveurs excessifs.

C'est pour répondre à toutes ces questions qu'Éduc'alcool a commandé une recherche scientifique qui le guidera dans ses décisions à venir et lui permettra de mener des campagnes efficaces à la mesure de ses moyens.



À NOTER À VOTRE AGENDA !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉDUC'ALCOOL LE 8 MAI PROCHAIN

Tous les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra
le jeudi 8 mai 2003 à 18 heures
à la Maison du Gouverneur
901, boulevard de Lorimier, Montréal.

ÉDUC'ALCOOL ASSURE LA PROMOTION DU PROGRAMME DANS LES ÉTABLISSEMENTS LICENCIÉS

Éduc'alcool a lancé une vaste campagne de promotion du programme « Action Service » qui vise à renseigner les propriétaires et les employés des établissements licenciés sur leurs obligations légales et sur leur responsabilité sociale.

Après avoir entièrement revu et réactualisé le contenu de ce programme, en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et la Ligue de sécurité du Québec, notre organisme voit à le promouvoir de manière dynamique et active.

La première étape a consisté à inviter les employés et propriétaires des établissements à s'inscrire au cours par une lettre conjointe signée par les présidents d'Éduc'alcool et de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

La seconde étape a débuté en février. Dans plusieurs publications spécialisées qui s'adressent à ce groupe bien défini, trois annonces attireront l'attention des lecteurs. Dans l'une d'entre elles, une jeune serveuse dit tout simplement : « Des fois, je dis non. ». Il va de soi que le texte précise bien qu'il s'agit du refus de servir à des clients qui ont pris un verre de trop.

Dans l'autre, on évoque une situation que connaissent bien les barman et barmaids : « Votre client vous crie qu'il vous aime ? ». Et le texte de signaler qu'il est sans doute temps de ne plus le servir.

La troisième montrant un barman de la « vieille école » qui, un sourire narquois aux lèvres, s'apprête à servir ses clients sans limite, interpelle les lecteurs : « Les temps ont changé. ». Et d'évoquer qu'aujourd'hui, on a le sens des responsabilités.

Une troisième phase s'ajoutera en mai-juin prochains. Une campagne d'affichage dans les établissements licenciés s'adressera cette fois-ci aux clients eux-mêmes. Elle leur dira que c'est dans leur intérêt que les serveurs

cessent de leur vendre de l'alcool lorsqu'ils auront forcé la note. Ce faisant, Éduc'alcool fait coup double : non seulement sensibilise-t-il les clients à l'obligation des serveurs, mais il met en plus le sujet à « l'ordre du jour » du débat dans les bars. On espère ainsi provoquer un dialogue dans les établissements et amener, d'une certaine manière, les clients eux-mêmes à demander à leurs serveurs s'ils ont suivi le cours.

Une technique qui a fait ses preuves, notamment en Australie.

Le programme bénéficie de l'appui de l'Association des restaurateurs du Québec et de celui de la Corporation des propriétaires de bars, tavernes et brasseries du Québec. C'est une condition essentielle au succès de l'entreprise.



Des fois,
je dis non.

Savoir dire non est une bonne décision d'affaires. Comme vous avez l'obligation légale de prévenir la consommation abusive d'alcool, vous évitez ainsi des poursuites éventuelles et vous montrez que vous tenez à vos clients.

Inscrivez-vous au programme de formation Action Service. D'une durée de 4 heures, ce cours donne aux propriétaires et aux employés d'établissements avec permis d'alcool des outils pour offrir un service responsable. Composez le 1 800 361-5111 ou le (514) 282-5115.

La modération a bien meilleur goût. 

En collaboration avec  

BRÈVES

- Éduc'alcool s'est joint à la Fédération des clubs de motoneige du Québec et au ministère des Transports du Québec pour mener une campagne contre l'**abus d'alcool à motoneige**. La campagne, dont le thème était « L'abus d'alcool à motoneige ne mène jamais loin », visait les cow-boys des sentiers qui sont certes une infime minorité, mais qui sont impliqués dans l'écrasante majorité des accidents impliquant ces véhicules.

- À la demande de la Société des alcools du Québec, Éduc'alcool a mené une étude sur l'opportunité et les conditions dans lesquelles il pourrait chapeauter la création d'une **chaire universitaire sur l'alcool**. Cette démarche a été rendue nécessaire suite à des demandes en ce sens qui ont été faites par les universités Concordia et de Montréal.

- Le programme scolaire « **À toi de juger** » d'Éduc'alcool a été, cette année encore, revu, corrigé et amélioré à la lumière des commentaires recueillis auprès des enseignants l'an dernier. Ce programme scolaire, qui a l'aval du ministère de l'Éducation du Québec, est le doyen des projets de notre organisme. Entre la première version d'il y a dix ans et celle de 2003, il y a eu une telle évolution que, n'eût été de la philosophie de base qui demeure inchangée, on ne retrouve pratiquement plus la moindre ressemblance.

- Éduc'alcool a été invité à témoigner à l'**enquête du coroner** sur la mort d'un jeune qui s'était intoxiqué dans un bar de la région de Québec à la suite d'une séance de « calage » d'alcool. L'expertise de notre organisme a été sollicitée dans le cadre de la partie des recommandations de prévention que fera la coroner dans son rapport.

- Plus d'une dizaine de **stations de télévision** ont répondu favorablement à la demande d'Éduc'alcool de passer sans frais ses messages télévisés dans le cadre de leur contribution sociale. On a donc pu voir « La finale » et « La drague » tout au long de l'hiver sur nos écrans.

- Les brochures « Boire. Conduire. Choisir. » qu'Éduc'alcool met à la disposition des apprentis conducteurs dans les écoles de conduite ont connu un tel succès qu'il a fallu en **réimprimer** des dizaines de milliers de nouveaux exemplaires. Il en va de même pour certaines affiches de nos campagnes pour les étudiants dont certaines en sont à leur quatrième réimpression.

- Le message d'Éduc'alcool invitant les gens à modérer leur consommation pour ne rien manquer de la belle fête ont fait cette année encore leur apparition sur les aubus de la capitale à l'occasion du **Carnaval de Québec**. Cette fête de la neige et de l'hiver, autrefois caractérisée par les abus, a bien changé – et pour le mieux – au fil des ans.

- Depuis la mise en ligne il y a six ans, le site Internet d'Éduc'alcool a franchi le cap des **six millions de visiteurs**. Certes, ce n'est pas là l'achalandage des sites commerciaux et de loisirs, mais c'est néanmoins une performance enviable pour un site de référence.

- Le dossier des **étiquettes de mise en garde** sur les bouteilles d'alcool a resurgi au cours du dernier mois. La ministre de la Santé du Canada a en effet répondu à une lettre envoyée par le président d'Éduc'alcool à son prédécesseur dans laquelle il faisait

valoir l'inefficacité de cette mesure. La ministre ne s'est pas prononcé sur ses intentions à cet égard.

- Éduc'alcool ne se contentera pas de participer à la prochaine opération **Savoir Boire. Savoir Vivre**, qui se tiendra dans le cadre de Vinexpo en juin prochain. Notre organisme participe activement à l'organisation de certaines activités dont un symposium qui se tiendra le 24 juin, jour de la fête nationale du Québec. Ce n'est évidemment qu'une coïncidence. Nous en reparlerons bientôt.

- La **situation financière** d'Éduc'alcool demeure au beau fixe. Les multiples projets menés par notre organisme se font toujours dans le respect de règles rigoureuses et sous la supervision constante du conseil d'administration. À la fin février, l'organisme comptait plus de cinq cent mille dollars en caisse. Vivre selon ses moyens est compatible avec une activité débordante.

- De tous les **témoignages** que reçoit Éduc'alcool, certains font **chaud au cœur**. Parmi les plus récents, celui de Sandrine Chateney du centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances de la Martinique qui écrit : « Vos affiches ont un impact formidable sur nos jeunes et les aident à prendre conscience des méfaits de l'abus d'alcool. La prévention et l'humour passent bien mieux auprès de nos jeunes, car nous avons réalisé des documents qui n'avaient pas eu autant de succès. Nous vous encourageons à persévérer sur cette voie royale ».

**NOUVELLES
NOUVELLES
Éduc'alcool**

BULLETIN D'INFORMATION

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Conseil d'administration:

Jean-Guy Dubuc, Robert Demoy,
Dominique-Ann Coffin, Sylvain Laporte,
Jean-Claude Moreau, Philippe Châtillon,
Louise Nadeau, Charles Côté

Direction générale:

Hubert Sacy

Comité de rédaction:

Jean-Guy Dubuc, Hubert Sacy,
Sonia Duguay

Conception, rédaction et graphisme:

bleu blanc rouge

Adresse de correspondance:

606, rue Cathcart, bureau 700

Montréal (Québec) H3B 1K9

Téléphone: (514) 875-7454

Télécopieur: (514) 875-5990

Courriel: info@educalcool.qc.ca

Internet: www.educalcool.qc.ca